



Site internet: [www.mairie-chantraine.fr](http://www.mairie-chantraine.fr)

## ACTUALITÉS

## BLOC-NOTES

### La bibliothèque des Brosses...

**... s'ouvre à la jeunesse !**

**Horaires élargis**

Mardi et vendredi : 16h30 – 18h30  
Mercredi et samedi : 10h – 12h  
Jeudi : 14h – 17h

**Accès au réseau BMI**

Epinal, Golbey, Deyvillers, Thaon-les-Vosges, La Vôge les Bains, Xertigny.  
Réservations, emprunts dans les bibliothèques du réseau.

**Espace Jeunesse**

Entièrement rénové, accueillant et chaleureux.

**Rayons des adultes et ados enrichis**

Nouveautés, BD, documentaires, romans policiers, romans régionaux, gros caractères, presse...

**Abonnements annuels (€)**

- Enfants jusqu'à 18 ans : gratuit
- Adultes Chantrains : 5
- Adultes extérieurs : 12,50

MCG = Maison Ch. Grandemange  
® = précisions au fil des pages



### AVRIL

**Dimanche 14** : COUPE DE CHANTRAINE (JUDO), Judo-Club Chantrains, MCG.  
**Mardi 16** : RÉUNION PUBLIQUE, Municipalité, MCG.®  
**Du L22 au V26** : ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS, Municipalité, MCG.®

### MAI

**Samedi 4** : GALA PARENTHÈSE (20h00), Parenthese Studio, La Louvière à Epinal.  
**Mardi 7** : CAFÉS DE CANDIDE, Municipalité et Conseil Départemental, MCG.®  
**Mercredi 8** : CÉRÉMONIE de commémoration de la Victoire du 8 Mai 1945, Municipalité & Association des Anciens Combattants, Cimetière (Monument aux Morts).  
**Vendredi 24** : CHAN'TROPHÉES, Municipalité, MCG.®  
**S25 et D26** : KERMESE PAROISSIALE (stands artisanat, brocante, vente fleurs, livres et disques, ... buvette) - REPAS CONCERT (samedi soir), Les Loisirs Chantrains, Place de l'Eglise.

### JUIN

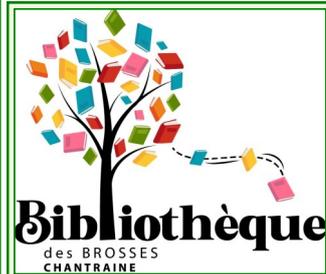
**Dimanche 2** : RANDONNÉE POUR L'AVENIR (VTT) - 11<sup>ème</sup> Edition, La Randonnée pour l'avenir, Étang de Chantraine (départ).  
**Mardi 4** : CAFÉS DE CANDIDE, Municipalité et Conseil Départemental, MCG.®  
**Samedi 8** : SCRABBLE - Compétition départementale (enfants et adultes ensemble) à partir de 14h00, Club Desver Chantraine (Scrabble), Lieu à définir.®  
**Samedi 15** : GALA DE FIN D'ANNÉE, All Dances, La Rotonde à Thaon-les-Vosges.  
**Samedi 22** : LOTO au profit de l'association France Alzheimer 88, Parenthese Studio, MCG.  
**Dimanche 30** : MESSE EN PLEIN AIR avec la Chorale de l'Eglise de Chantraine, Les Loisirs Chantrains, Carrière de Renauvold.

### JUILLET

**S13 ou D14** : FÊTE DU 14 JUILLET, Municipalité & Chantraine en Fête, à définir.  
**Du L.15 au V.19** : ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS, Municipalité, MCG.  
**Du L.22 au V.26** : ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS, Municipalité, MCG.  
**du L29 au (V2/8)** : ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS, Municipalité, MCG.

### SOMMAIRE

■ Actualités / Bloc-notes	Page 1
■ Les dossiers	Page 2
■ Vie de la commune et scolaire	Page 3
■ La mairie m'informe / Vie Associative et Sociale	Page 4



Depuis le 12 mars, Cécile et le groupe des bénévoles sont heureux de vous accueillir afin d'échanger, partager, découvrir, écouter, conseiller et vous rencontrer en toute convivialité. La nouvelle équipe remercie le club des Chante Rainette, et plus particulièrement Francine Palissot, pour son esprit de cordialité au cours de cette passation et invite tous les Chantrains à l'inauguration de ce nouvel espace le samedi 13 avril à 10h pour partager le verre de l'amitié.

### Les décorations de Pâques

De jolies décorations ont fleuri, ici et là, dans la commune, en l'honneur des fêtes de Pâques. Vous pouvez les admirer au gré de vos déplacements (écoles, mairie, bibliothèque...) pour le plaisir des petits et grands. D'ailleurs, quelle ne fut pas



la surprise pour les enfants de l'école maternelle de voir apparaître quatre personnages venus s'installer devant l'établissement ! Notons que nous avons déjà été gâtés lors des festivités de fin d'année avec les jolis ornements créés par les mêmes bénévoles, **Martine et Alain**. Aussi, nous les remercions, chaleureusement pour nous avoir encore une fois transportés dans leur monde féérique et pour leur implication et leur dévouement à embellir notre commune.



### Les Chan'trophées

La cérémonie des Chan'trophées sera de retour le 24 mai 2024, à 20h00, à la salle Serpolier de la Maison Grandemange. Quel plaisir de pouvoir mettre à l'honneur tous les Chantrains et Chantraines qui se sont distingués au cours de l'année, quel que soit leur domaine de prédilection. Les bacheliers qui ont obtenu la mention très bien au bac, les nouveaux habitants, les sportifs, les personnes issues du monde associatif, les bénévoles... seront de la fête. Vous aussi, êtes les bienvenus à cette soirée, si vous souhaitez partager avec l'équipe municipale ce moment de convivialité où les lauréats seront récompensés et quelques démonstrations de danses présentées.



# Les dossiers



CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Marc BARBAUX, Maire, les 19 octobre, 30 novembre, 14 décembre 2023, 15 février et 21 mars 2024 et a acté diverses décisions que vous pourrez retrouver sur le site de la commune : <https://www.mairie-chantraine.fr>, dans l'onglet « votre mairie », rubrique « CR Conseils Municipaux ».

## Concours des décorations de Noël

Dans le cadre des fêtes de fin d'année, la Ville a organisé pour la deuxième année consécutive un concours de maisons décorées. Gratuit, il s'adressait aux habitants et commerçants de Chantraine. Il avait pour objectif de sélectionner et de primer l'investissement et l'implication des Chantrains dans la décoration de leur maison, façade, vitrine, fenêtre, balcon. Les décors devaient être réalisés de préférence avec des éléments naturels (guirlandes en sapin, décors en bois naturel ou peint...), visibles le jour et de la rue. Le jury s'est réuni le 27 décembre dernier pour contempler les ornements. Ainsi, après des délibérations difficiles (car chacun s'est investi pour embellir le cadre de vie des Chantrains) a été élue **première au classement, Madame Anne-Marie Simon de l'impasse de la Tabagie**. Les autres participants n'ont pas démerité. L'ensemble des lauréats sera récompensé lors de la cérémonie des chan'trophées du 24 mai prochain. Nous les remercions vivement pour leur participation. Nous vous donnons rendez-vous en fin d'année, pour le 3<sup>ème</sup> opus.



## Accueil de loisirs



L'accueil de loisirs qui s'est tenu du 26 février au 1<sup>er</sup> mars à la maison Grandemange a permis d'accueillir **55** enfants âgés de 3 à 13 ans (il a été nécessaire d'embaucher un animateur supplémentaire pour satisfaire les demandes de dernière minute). Encadrés par une équipe de sept animatrices motivées et motivantes, elle-même dirigée d'une main de maître par Sophie, nos jeunes ont pu découvrir de nombreuses activités comme « Même pas froid » « Fabrication de ... » (igloos, fresques, cabanes à oiseaux, cabanes dans les bois ...), mais aussi pratiquer de nombreuses activités physiques et sportives (dont la patinoire). La fameuse sortie du vendredi s'est déroulée au Trampoline Park avant de s'achever par un grand loto polaire. Le prochain accueil de loisirs aura lieu **du 22 au 26 avril 2024** et aura pour thème les 5 sens. Quant à la sortie surprise du vendredi, elle sera, comme à son habitude, un temps fort de cette future session. **Les inscriptions pour ce séjour seront ouvertes à partir du 18 mars et jusqu'au vendredi 5 avril 2024.**

## Installation de deux antennes relais de téléphonie mobile



L'opérateur Free a obligation de compléter son réseau de téléphonie mobile pour assurer une **couverture totale de la commune et supprimer les zones blanches**. A cette fin, il doit installer deux nouvelles antennes sur Chantraine. Une probablement dans le secteur du terrain de tennis (rue du Vieux Moulin), et la deuxième, à proximité de la Maison Grandemange (rue Jules Ferry). L'installation de ces équipements nécessite de suivre une procédure réglementaire sous l'autorité de l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Électroniques, des Postes) et cela en concertation avec la Mairie. Aussi, un dossier d'information mairie (DIM) sera établi par l'opérateur Free, vers la fin du mois d'avril, pour être mis à la disposition du public à la mairie. Il sera également consultable sur le site internet. Les travaux d'installation sont envisagés en août ou septembre 2024. Le Maire demandera à l'opérateur, avant implantation des antennes, une simulation de l'exposition aux ondes émises sachant qu'elles sont normalement comparables à celles d'un micro-ondes.

## Engagement des travaux d'investissement 2024

**La rue du Hameau** : la requalification de cette rue sera engagée avant l'été. D'une longueur de 160 m, elle relie Chantraine à Golbey depuis le carrefour du magasin Auchan. Elle est mitoyenne aux deux communes. Préalablement, en juin 2024, la CAE interviendra pour remplacer une conduite d'assainissement sous la chaussée. Fin août, l'entreprise, retenue par Chantraine et Golbey engagera les travaux de voirie, trottoirs et chaussée. L'arrêt de bus existant sera mis aux normes d'accessibilité et la largeur de la chaussée sera légèrement réduite.



**Diverses petites opérations de requalification de voirie** : la reprise de la chaussée de la ruelle, baptisée en 2022 **rue Gai Soleil**, entre les rues Leclerc et Jean Clément ; la mise en œuvre d'un tapis d'enrobé, à la sortie de l'agglomération, **rue du Général de Gaulle**, sur un chemin en impasse d'une longueur de 40 m ; la reprise de la chaussée de la **rue du Vallon d'Olima** sur une longueur de 250 m, entre la Poudrière et le parking de Beau Désir. Outre un nouveau tapis d'enrobé, l'accotement gauche sera stabilisé pour créer du stationnement sur ce site très fréquenté par les promeneurs.



## Installation d'un feu récompense, rue du Général de Gaulle

Le projet de sécurisation des déplacements des enfants entre les deux écoles de Chantraine, au bas de la rue du Général de Gaulle, sera prochainement réalisé. Il prévoit notamment l'installation d'un feu récompense, 100 mètres avant l'école maternelle, dans le sens descendant. Ce feu, toujours au rouge, passe au vert uniquement pour récompenser les véhicules qui respectent la vitesse réglementaire. Dans ce secteur, ce sera le début de la zone 30. Il est rappelé que ce dispositif a été évoqué dans le dernier Chantraine Echo 2024, dans la rubrique « Chantraine Ville Zone 30 ».

**Aussi, et préalablement à la mise en place de ce dispositif, une réunion d'information ouverte à tous les Chantrains est organisée par le Maire le mardi 16 avril 2024 à 18h30, à la Maison Charles Grandemange.**



## Mise en place de la signalétique de limitation à 30 km/h

En référence à la délibération du Conseil Municipal déclarant Chantraine Ville Zone trente, la signalisation réglementant cette disposition sera mise en œuvre avant le **1<sup>er</sup> juillet 2024**. Un arrêté de police précisant la date effective des nouvelles limitations sera pris par le Maire et rappelé aux entrées de l'agglomération de Chantraine.





# DU CÔTÉ DE LA VIE DE LA COMMUNE

## Deux aides gratuites à votre disposition !

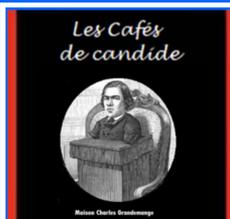
**Vous souhaitez mieux maîtriser les outils informatiques ?** Martin Hebling, conseiller numérique à la CAE, intervient dans notre commune pour apporter aide, information, conseil, soutien, apprentissage auprès de toutes personnes désireuses de mieux maîtriser les outils informatiques (ordinateur, tablette) mais aussi smartphones. Ces ateliers se déroulent le mercredi après-midi de 13h30 à 16h30, souvent partagés en deux groupes. Pour vous inscrire contactez la mairie au 03 29 69 19 19.



**Vous avez besoin de conseils, renseignements pour des démarches administratives ?** carte grise, permis de conduire, RSA, impôts, création d'un compte Améli, aide APL, changement d'adresse, utilisation du chèque énergie, inscription aux bourses scolaires, etc.

Un conseiller **France Service** est présent chaque mardi après-midi de 14h00 à 17h00 et vous reçoit sans rendez-vous ! Pour tout renseignement complémentaire contactez le 03 29 36 15 47.

## Les Cafés de candide



**C'est nouveau c'est sympa et c'est gratuit ! Lieu :** Maison Charles Grandemange. **Accès :** libre. **Quand ?** Les premiers mardis de chaque mois jusqu'en juin puis de septembre à décembre. Venez nombreux pour échanger, vous informer, discuter avec des professionnels, des érudits, des passionnés, des gens qui souhaitent faire partager leur savoir en toute modestie. **Le programme :** et si l'on causait sur Chantraine ? Le mardi 7 mai 2024 : de la libération en 1944. Le mardi 4 juin 2024 : de compostage. Le mardi 3 septembre 2024 : de cinéma. Le mardi 8 octobre : de champignons. Le mardi 3 novembre 2024 : de nutrition. Ces temps de rencontre devraient permettre, grâce à des spécialistes, de traiter des thèmes de société, philosophiques ou scientifiques, actuels ou historiques, en toute liberté et d'égal à égal.

## Lire et faire lire



Dans le cadre d'un projet périscolaire autour du livre, **l'association « Lire et faire lire » propose des temps de lecture pendant la pause méridienne**, dans un premier temps, à l'école élémentaire Robert Desnos. Un essai à l'école maternelle Julia Colin sera mené aux beaux jours également.

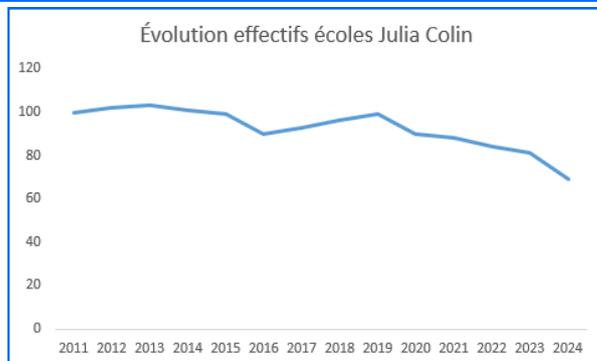
Un des objectifs de « Lire et faire lire » est de développer la lecture en s'appuyant sur le lien intergénérationnel par le biais de ses bénévoles de plus de 50 ans, comme pourraient le faire des grands-parents. Portée par ses deux réseaux, la Ligue de l'Enseignement et l'UNAF (Union Nationale des Associations Familiales), qui sont persuadés que partager le plaisir de la lecture est une priorité éducative et culturelle, l'association se fixe pour objectif de permettre à toujours plus d'enfants de bénéficier de séances de lecture avant leur entrée au collège. Si vous souhaitez devenir bénévoles ou prendre des renseignements, vous pouvez appeler Anne au 06 71 13 27 93.

## Fermeture de classe à l'école maternelle



**Une ouverture ou une fermeture de classe est une mesure dite de "carte scolaire".** Cette dernière repose sur une analyse des effectifs des élèves sur notre département puis, plus précisément, sur notre commune par l'inspection académique. En 20 ans, les effectifs des naissances sont passés de plus de 4 000

naissances par an sur notre département pour arriver à moins de 3 000. Si la baisse des effectifs nous conduit à accepter le principe de la fermeture d'une classe sur l'école maternelle, Monsieur le Maire a toutefois adressé à Madame l'inspectrice d'academie un courrier dans lequel il attire son attention sur l'évolution des effectifs des écoles et de sa variabilité, souhaitant qu'une étude puisse intervenir si les effectifs venaient à évoluer favorablement et significativement.



Les effectifs de l'école maternelle depuis 2011

## Inscriptions scolaires



**POUR QUI ?** les enfants nés en 2021 qui entrent en Petite Section à l'Ecole Maternelle, les enfants qui entrent en Cours Préparatoire (CP) à l'Ecole Elémentaire, les enfants changeant d'école (sont concernés tous les élèves d'Ecole Maternelle ou Elémentaire, devant être scolarisés dans la commune suite à un changement de domicile des parents ou selon le souhait de vouloir être à nouveau scolarisés sur Chantraine). A noter : il n'y a pas de scolarisation de « Tout-Petits » (enfants nés en 2022).

**LE SAVIEZ-VOUS ?** La loi impose qu'un enfant soit scolarisé en septembre dans l'année de ses 3 ans, à moins qu'il ne bénéficie d'une instruction à la maison. L'inscription d'un élève déjà scolarisé dans une autre ville ne peut se faire qu'à l'appui d'un certificat de radiation de l'école précédente.

**LES DÉMARCHES D'INSCRIPTION :** aucune inscription ne pourra être prise en compte si le dossier n'est pas retourné complet, par courrier, au plus tard le 31 mai 2024, à une école ou à la mairie, à l'une de ces trois adresses : 1) Mairie de Chantraine, 7 impasse Payonne, 03/29/69/19/19, contact@mairie-chantraine.fr ; 2) Ecole Maternelle Julia Colin (Mme GIRARDIN), 3 rue Julia Colin, 03/29/35/05/62, maternellecolin@gmail.com ; 3) Ecole Elémentaire Robert Desnos (Mme ROY), 43 rue Jules Ferry, 03/29/35/03/95, ce.0881479@ac-nancy-metz.fr.

**DÉROGATION DE SECTEUR SCOLAIRE.** La demande des parents est à transmettre au Maire de la commune de résidence qui ensuite adressera au Maire de la commune d'accueil son avis. Une dérogation de secteur peut être accordée après accueil de tous les élèves du secteur, sous réserve de places disponibles et de l'engagement de la commune de résidence à prendre en charge les frais de scolarisation. Il n'y a pas lieu d'établir une demande de dérogation de secteur en cas de déménagement lorsque l'établissement demandé est celui du nouveau domicile.



## A Chantraine JE composte



Les lois **AGEC** (Anti Gaspillage pour l'Economie Circulaire) de 2020 et 2021 visent à transformer nos modes de vie afin de tendre vers un modèle de société plus durable.

En application des directives relatives à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, la généralisation du tri à la source des biodéchets est obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024 pour tous les producteurs de déchets en France (collectivités et administrations, ménages, professionnels, etc.). Ce tri à la source généralisé pourra s'articuler autour de plusieurs solutions qui peuvent être, de manière complémentaire, le déploiement de la gestion de proximité des biodéchets par le développement du compostage domestique ou du compostage partagé.

Accompagnée par le **SICOVAD**, la ville de Chantraine agit en faveur de l'environnement avec le développement du compostage sur son territoire. En quelques années, plusieurs sites de compostage collectif ont été déployés sur notre commune. Le 1<sup>er</sup> en faveur de nos enfants a été installé au **restaurant scolaire de l'école élémentaire**. Depuis l'année dernière, les Chantrainois peuvent composter **entre voisins rue du Général Leclerc (résidence Vosgelis)** ainsi qu'au **Compost Cabana (rue Varroy)** et au **jardin du partage (rue des Forges)**, ces deux derniers sites étant accessibles à tous. D'autres installations de points de collecte sont en cours de réflexion pour permettre au plus grand nombre d'habitants l'accès à cette solution de tri.

Ainsi, vous pouvez apporter dans ces composteurs des épluchures de fruits et de légumes, des plantes, feuilles, brindilles, marc de café...mais en petite quantité. Des quantités plus importantes d'une même catégorie de matière ne participeraient pas au bon déroulement du processus de compostage. Celles-ci devront être apportées en déchèterie. Composter permet d'alléger jusqu'à 150 kg/an sa poubelle d'ordures ménagères. Alors pensez-y !

## Création d'un Repair café à Chantraine



« **Mais, qu'est-ce qu'un Repair Café ?** ». C'est un atelier ponctuel (1 ou 2 fois par an) qui propose la réparation collaborative et gratuite de petits appareils électroménagers, informatiques, vélos, couture, livres ou d'autres types de réparation en fonction des compétences des accompagnants.

Les objectifs de cette démarche alternative sont divers : réduire les déchets, préserver l'art de réparer des objets, transmettre et partager des connaissances, créer du lien social...

**On pourrait dire que c'est une démarche permaculturelle humaine** : une intervention produit des effets multiples. Pour ce faire, des bénévoles qualifiés accompagnent les personnes qui se présentent pour la remise en état de leur objet, dans un esprit de collaboration. Il n'y a pas d'obligation de résultat mais nous pouvons prodiguer des conseils ou diagnostics. Des animations diverses (atelier musical, expositions...) et un accueil convivial autour de boissons et pâtisseries, permettront la rencontre, le partage, la découverte, en attendant son tour. La première rencontre Repair Café aura lieu dans l'après-midi du **14 septembre 2024**, à la maison Grandemere, mise à disposition par la municipalité Chantrainoise qui soutient ce projet. Pour un complément d'informations, vous pouvez téléphoner à *Christian*, au **06 08 81 23 22**.

## Le jardin du partage redémarre



Si vous êtes intéressé(e) par le jardinage, la permaculture dans l'esprit du bénévolat et du don, d'échanges de connaissances, de convivialité, **rendez-vous tous les mercredis, de 17h à 18h** (en face de l'ancien Aldi). Le matériel de jardinage est toujours le bienvenu. Si vous souhaitez déposer vos déchets organiques, n'hésitez pas à appeler Catherine au 03.29.35 35 47. Une petite formation pourra même être organisée !

## Vie associative

### Club DESVER de Scrabble

Le club organise **des parties officielles** tous les premiers lundis du mois pour faire progresser les enfants dans leur classement individuel. Néanmoins, cela reste ouvert à tous les membres adhérent à la FFSc. Les prochaines sessions se dérouleront les **lundi 6 mai et lundi 3 juin** prochains, à la salle des Brosses, de 17 à 19 heures. Ce sont des parties fédérales comptables. Elles sont gratuites pour les moins de 18 ans et à 2,50 € par adulte.

Le **samedi 8 juin 2023**, se déroulera, à 14 heures (le lieu n'est pas encore défini), une **compétition départementale** (enfants et adultes ensemble). Cette manifestation est gratuite pour les mineurs et à 5 € pour les licenciés adultes classés série 6 ou 7.



## Vie sociale

### Mission locale

Pour les jeunes qui souhaitent une chance d'insertion, il existe un relais : la mission locale.

Elle est destinée à tous les jeunes de 16 à 25 ans non scolarisés, avec une obligation de formation pour les 16/18 ans. Outre un accompagnement à la carte, une écoute, elle propose de se former, de connaître ses talents, d'affirmer ses attentes, de trouver sa voie. Par ailleurs, elle assure un parcours vers l'autonomie visant à être mobile, se loger, s'investir... Contact : 5 chemin de la Belle au Bois Dormant, 88000 EPINAL - 03.29.82.23.05 - Facebook ou Instagram.



### Permanence Sociale



Mme **Brigitte GILLE**, Adjointe, reçoit le mercredi matin et sur rendez-vous en mairie. Mme **Fanny CLAUDEL**, assistante sociale, assure une permanence le 3<sup>ème</sup> mardi du mois à Chantraine. Elle se tient également à disposition à la MSVS (Maison de la Solidarité et de la Vie Sociale), 31 rue des Acacias à Golbey. **Tél : 03.29.29.27.30**.

### R.P.E.

Madame **Stéphanie GIANNINI**, animatrice du Relais Petite Enfance d'Épinal Ouest et Sud, se déplace à la demande des parents et des assistantes maternelles. Renseignements : crèche « Premiers Pas », 27 rue Eugène Lutherer, 88190 Golbey, ramsecteurouest@agglom-epinal.fr, **tél : 06.46.81.27.19**.

